

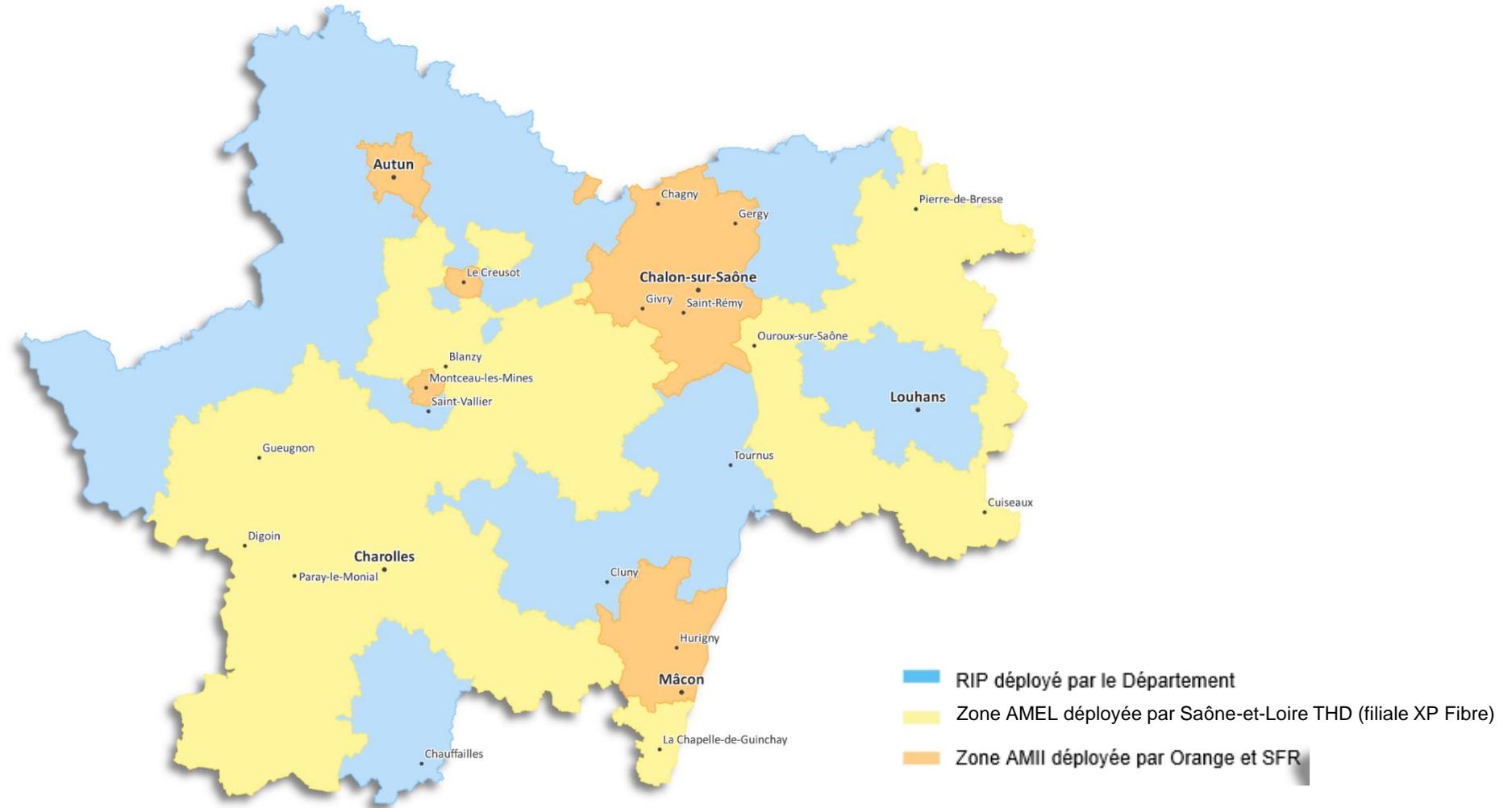


**DEMARRAGE DES TRAVAUX OPTIQUES SUR  
DES ZONES DE DISTRIBUTION :  
NRO71120CHI\_05\_D, CHI\_10\_D  
12/09/2022**



**OBJECTIF SAONE-ET-LOIRE 100%  
TRES HAUT DEBIT**

# OBJECTIF SAONE-ET-LOIRE 100 % TRES HAUT DEBIT



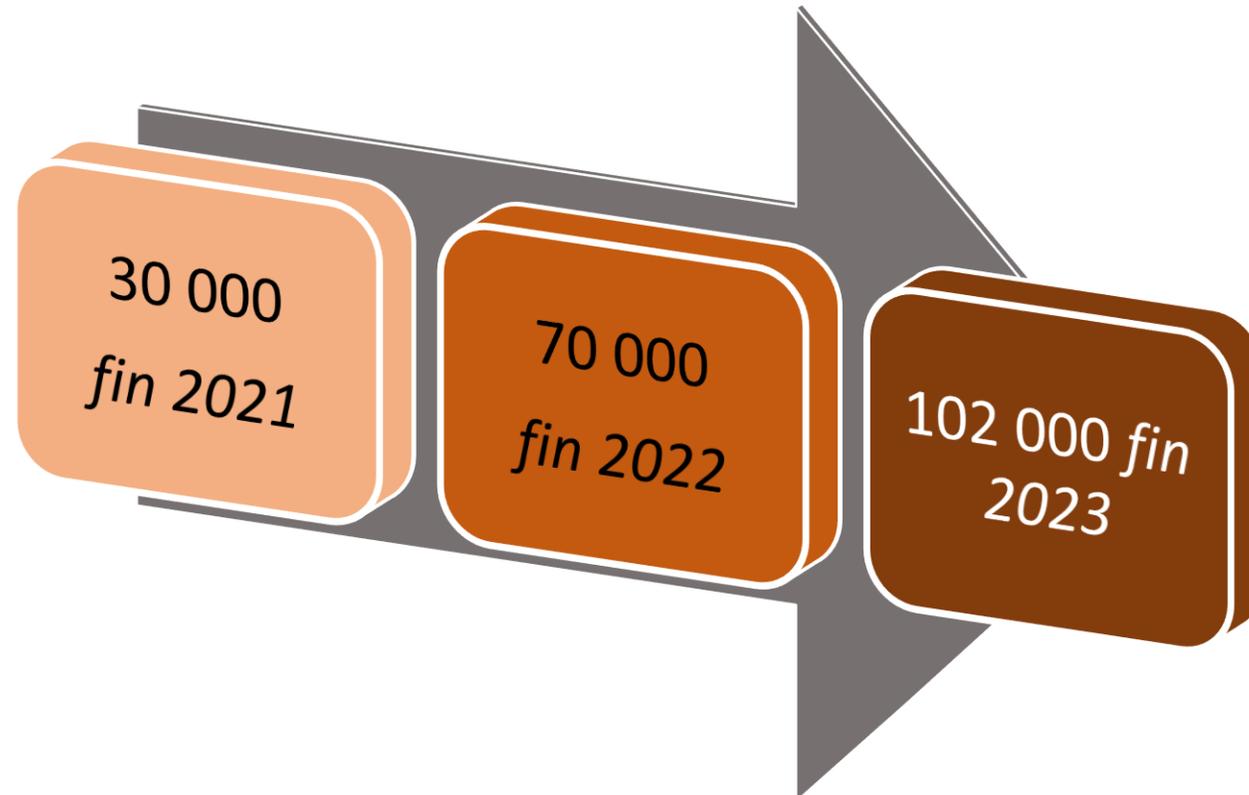


**SECTEUR D'INITIATIVE PUBLIQUE (RIP 71)**  
**Construit par le Département**  
**102 000 foyers et entreprises**

# 100 % FIBRE OPTIQUE EN 2023

**347 000 foyers et entreprises**  
**41 % réalisé à date**

Le réseau sous maîtrise d'ouvrage MTHD (bleu):



# RESEAU CONSTRUIT PAR LE DEPARTEMENT



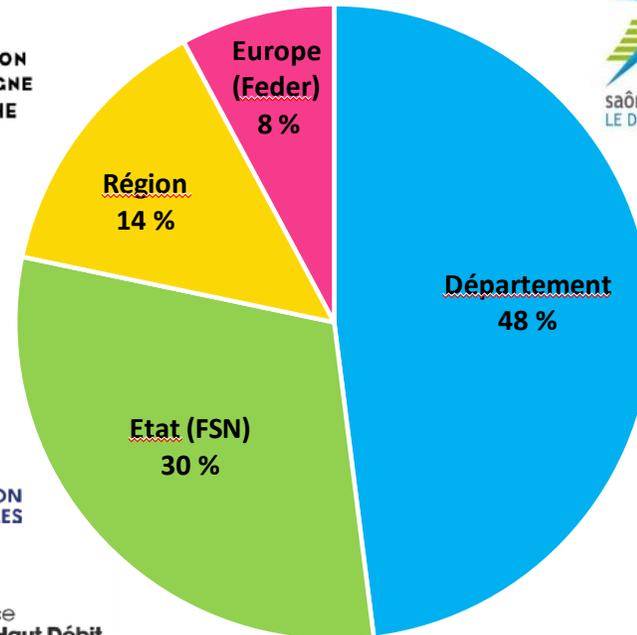
Investissement estimé : 165 M€

Financements mobilisables :

- Département : 79,22 M€
- Etat / FSN : 49,98 M€
- Région : 22,9 M€
- Europe / Feder : 12,9 M€



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

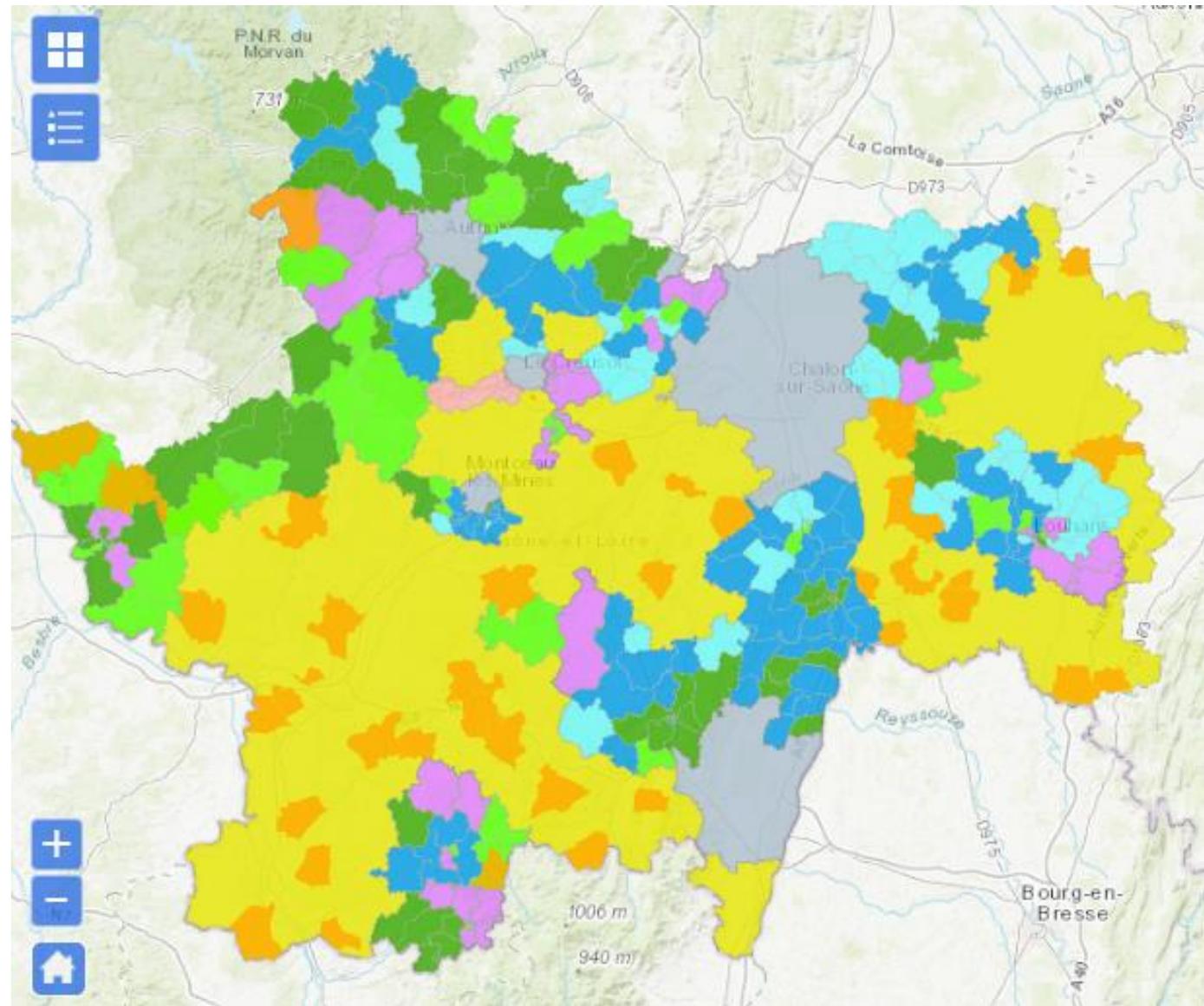


# AVANCEMENT DISPONIBLE EN LIGNE

## Légende

Avancement du réseau optique déployé par le Département

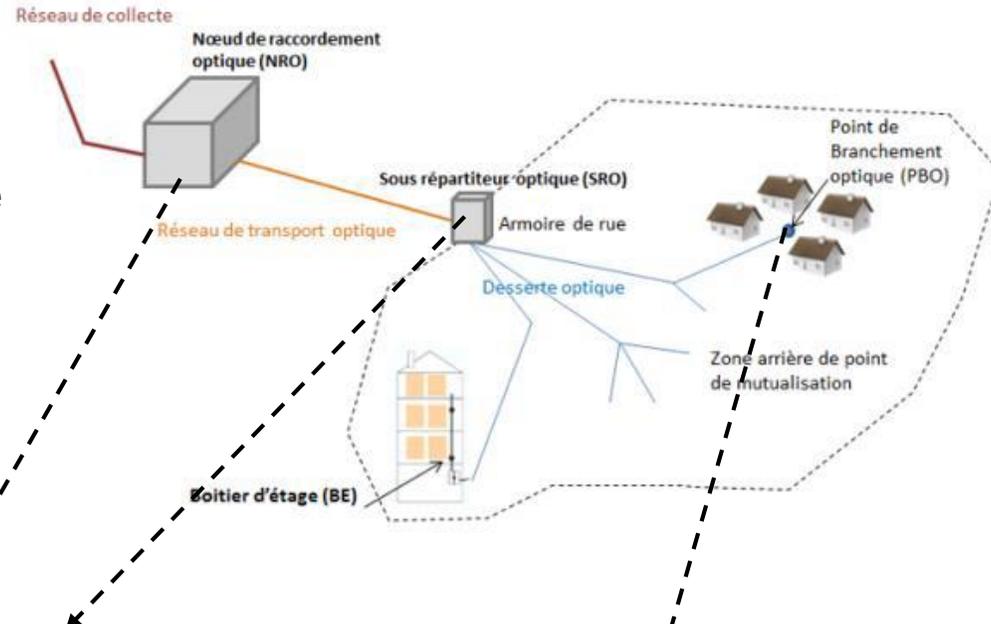
- éligible à la fibre optique
  - partiellement éligible
  - travaux terminés
  - travaux en cours
  - étude en cours
  - étude programmée
- .....
- zone AMII déployée par Orange et SFR
  - zone AMEL déployée par Saône-et-Loire THD (filiale XP Fibre)
  - zone MED, montée en débit du réseau cuivre réalisée par le Département



# PRINCIPAUX ELEMENTS DU RESEAU

## Terminologie

- + FTTH: Fiber To The Home : la fibre jusqu'à la maison
- + NRO : nœud de raccordement optique  
=> *shelter de 10 à 20 m<sup>2</sup>*
- + SRO : sous-répartiteur optique = point de mutualisation (PM)  
=> *armoires de rue*
- + PBO : point de branchement optique  
=> *boitier enterré, en façade, en immeuble ou sur poteau*



# PRINCIPAUX TYPES DE TRAVAUX



Génie civil neuf



Infrastructure souterraine  
existante

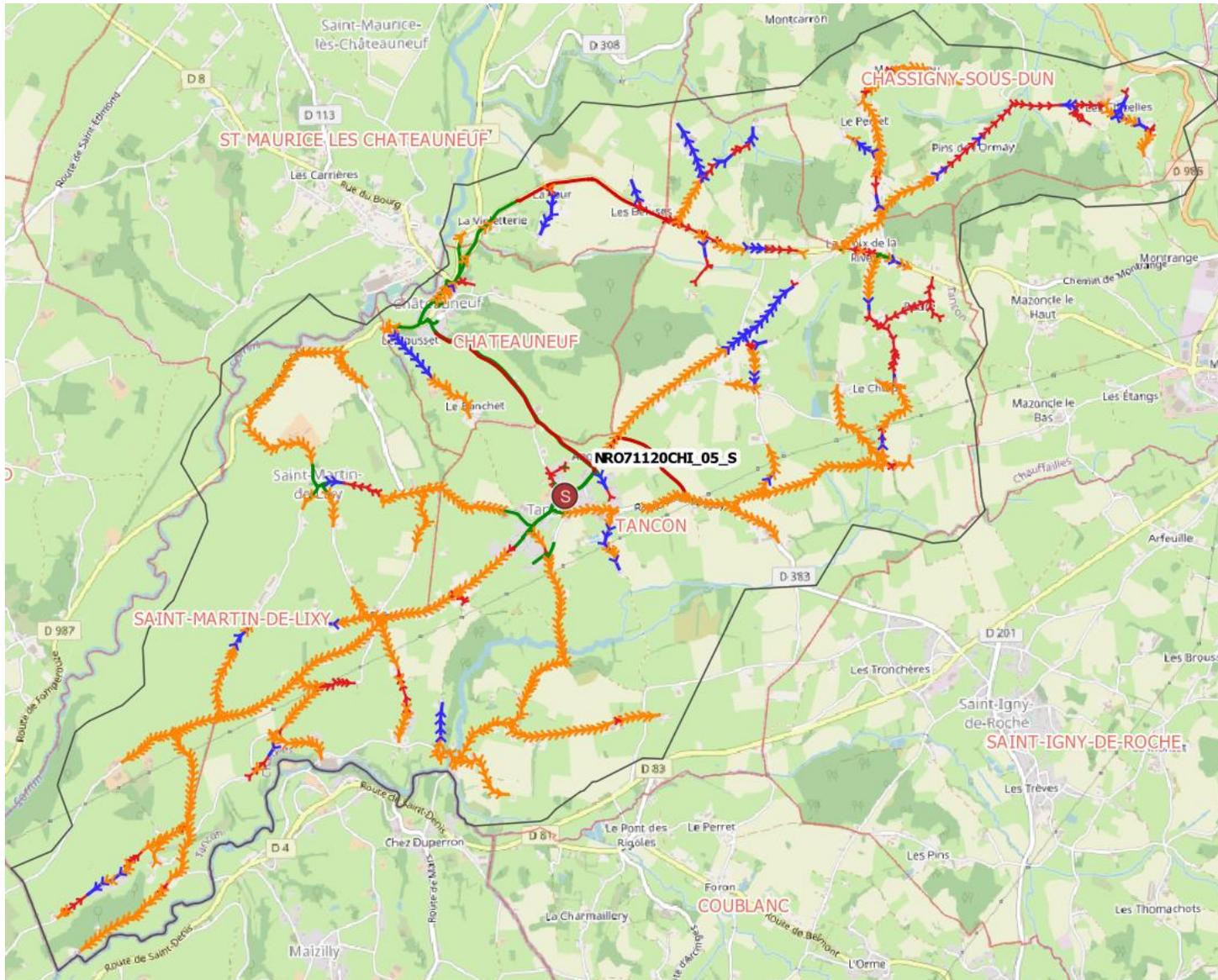


Infrastructure  
aérienne existante



# **PRESENTATION DES PROJETS DE DESSERTE**

# PRESENTATION DU PROJET DE DESSERTE NRO71120CHI\_05\_D



## LEGENDE

- ✓ ✓ t\_cheminement [185]
- ✓ — Conduite existante [56]
- ✓ — Génie Civil à créer [32]
- ✓ → Aérien à créer [11]
- ✓ → Aérien telecom existant [70]
- ▶ ✓ → Aérien energie existant [24]
- ✓ → Façade existant [2]
- Autre [N/A]

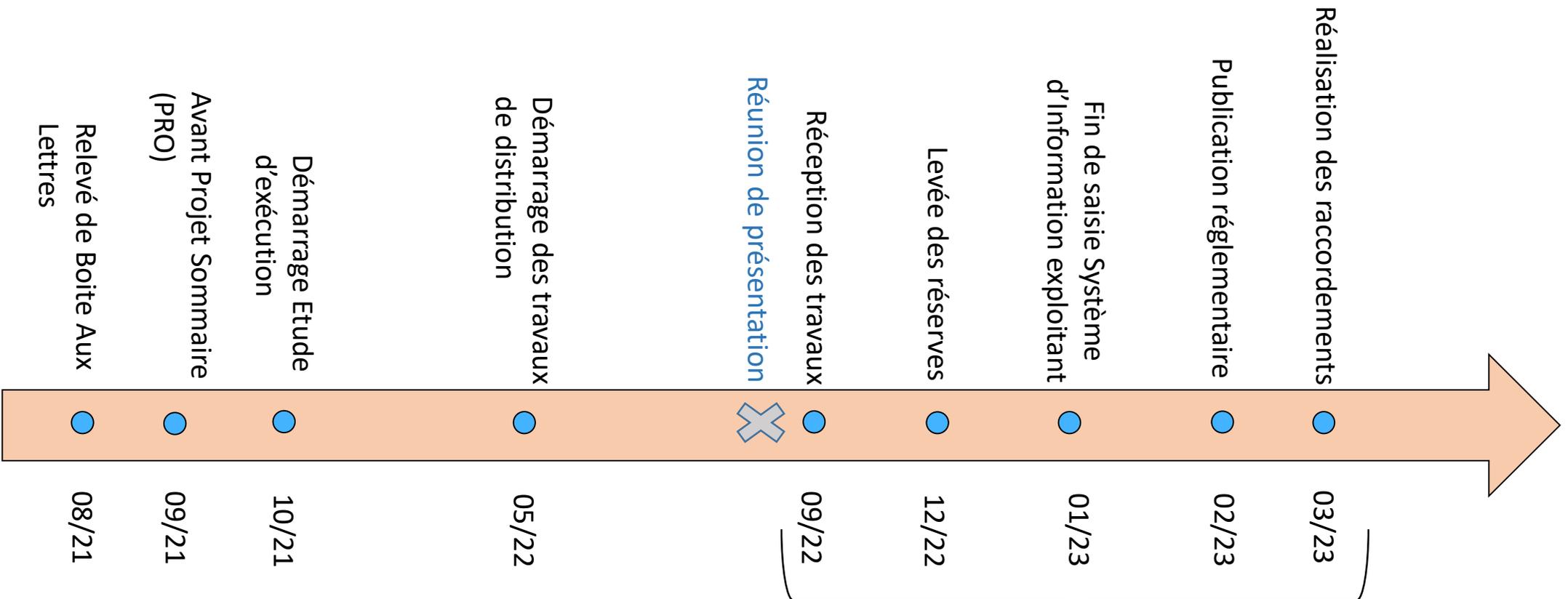
## Répartition des usagers

	Nombre de prises
TANCON	331
CHATEAUNEUF	113
SAINT-MARTIN-DE-LIXY	61
CHASSIGNY-SOUS-DUN	58
SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF	25
<b>TOTAL :</b>	<b>588</b>

## Éléments techniques

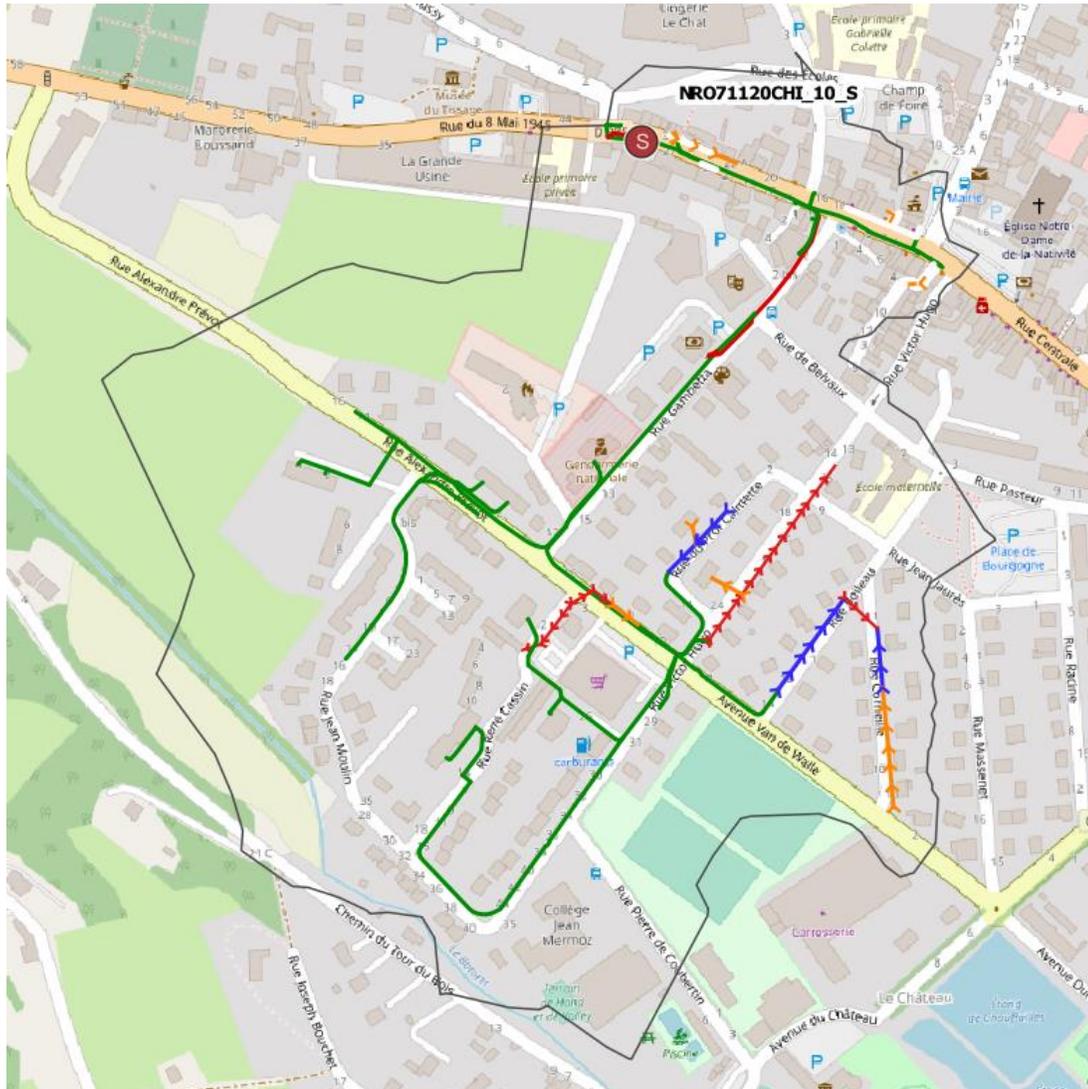
Création de tranchée (m)	9 415
Pose de nouveaux poteaux	86
Nombre de point d'éclatement du câble	17
Nombre de point de branchement optique	215
Linéaire de câble déployé (m)	59 545

# PLANNING PREVISIONNEL NRO71120CHI\_05\_D



Prévisionnel évolutif en fonction des difficultés rencontrées.

# PRESENTATION DU PROJET DE DESSERTE NRO71120CHI\_10\_D



## LEGENDE

- ☑ ✓ t\_cheminement [185]
- ☑ — Conduite existante [56]
- ☑ — Génie Civil à créer [32]
- ☑ → Aérien à créer [11]
- ☑ → Aérien telecom existant [70]
- ☑ → Aérien energie existant [24]
- ☑ — Façade existant [2]
- ☐ — Autre [N/A]

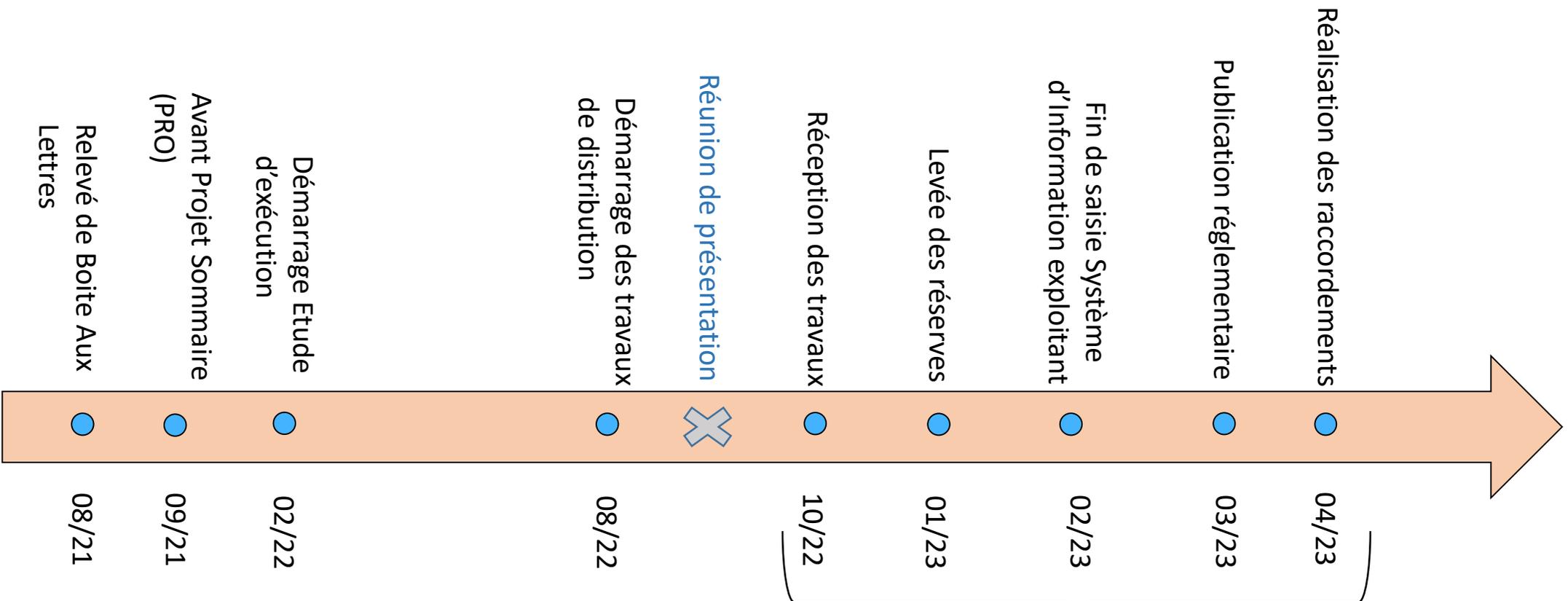
## Répartition des usagers

	Nombre de prises
CHAUFFAILLES	399

## Éléments techniques

Création de tranchée (m)	154
Pose de nouveaux poteaux	5
Nombre de point d'éclatement du câble	6
Nombre de point de branchement optique	46
Linéaire de câble déployé (m)	5 782

# PLANNING PREVISIONNEL NRO71120CHI\_10\_D



Prévisionnel évolutif en fonction des difficultés rencontrées.



# INTERLOCUTEURS

# LES INTERLOCUTEURS PENDANT LES TRAVAUX

## Interlocuteurs à privilégier :

### **FM Projet – Maître d'œuvre**

Guillaume GOSSELET – 07 87 35 37 57  
guillaume.gosselet@fmprojet.net

### **Entreprise de travaux : CHI\_05\_D : SERFIM**

Ludovic SERAYET  
06 25 31 45 04

### **CHI\_10\_D : EIFFAGE**

Frédéric LOBJOIS  
06 23 03 68 26

En cas de problème persistant :

Mission THD du Département de Saône-et-Loire – Maître d'ouvrage  
Magali SERVIGNAT – 03 85 39 56 75 – m.servignat@saoneetloire71.fr

# LES INTERLOCUTEURS APRES LES TRAVAUX

## Le Département informe

la mairie et l'EPCI par mail de la date d'ouverture commerciale dès qu'elle est connue



Les usagers contractualisent avec un opérateur commercial.

Un rdv technicien est pris pour raccorder le logement



Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) = interlocuteurs uniques des usagers et fournissent le service

Tout dysfonctionnement doit être signalé par l'utilisateur au FAI

La mairie peut signaler à l'exploitant les incidents sur le réseau (câble décroché, poteau cassé, armoire abîmée...).



<https://bfcfibre.fr/contact>

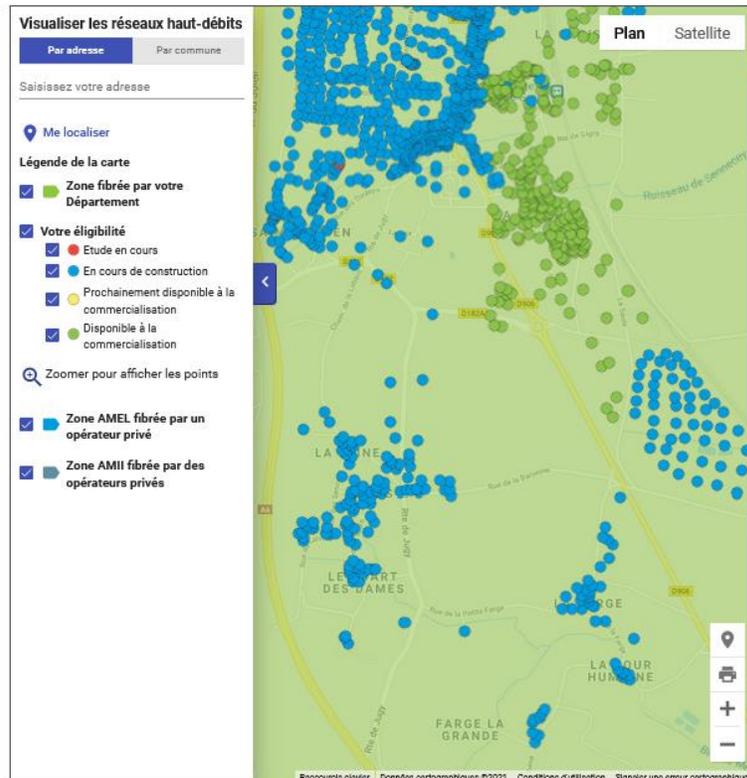
En cas de problème persistant, la mairie peut signaler l'incident au Département :  
<https://www.saoneetloire71.fr/informations-pratiques/contact>

En savoir plus sur le raccordement de votre logement à la fibre : <https://youtu.be/Lwan2xU8oG8>

# APRES LES TRAVAUX : OUTIL D'ELIGIBILITE

<https://www.saoneetloire71.fr/le-departement-agit-pour-vous/amenagement-numerique/la-fibre>

Consultez la carte interactive ci-dessous **UNIQUEMENT** si dans la carte précédente vous êtes dans un **SECTEUR ÉLIGIBLE**, afin de vérifier l'éligibilité de votre adresse



- ✓ Vue de détail, recherche par adresse
- ✓ Le logement/local commercial est-il éligible?
- ✓ Données réglementaires publiées par l'exploitant BFC Fibre
- ✓ Pour toute question relative aux informations liées à cette carte => envoyer un mail via le formulaire de contact <https://bfcfibre.fr/contact>

Un guide d'utilisation des cartes en ligne est envoyé à la mairie avec le mail d'information d'ouverture commerciale.



# **PLAN D'ADRESSAGE, POUR FACILITER LA COMMERCIALISATION**

# PLAN D'ADRESSAGE, POUR FACILITER LA COMMERCIALISATION

- Une compétence communale - modifications introduites dans l'article 169 de la Loi du 21 février 2022 :
  - le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation
  - les communes mettent à disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions
  - dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté par arrêté du maire
  - la commune n'est plus tenue de payer la première plaque de numéro
- Facilite la souscription des abonnements avec des adresses rapidement identifiables par les fournisseurs d'accès à internet
- Certains fournisseurs internet ne proposent pas de service aux adresses ne répondant au format standardisé
- Une forte impulsion réglementaire pour imposer un format standardisé

# PLAN D'ADRESSAGE, POUR FACILITER LA COMMERCIALISATION

✓ A pour objectif de disposer d'adresses normées :

- dénomination de l'ensemble des voies
- numérotation de tous les bâtis



✓ Ressources à disposition des communes :

✓ Le Programme Bases Adresses Locales de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires permet d'accompagner les communes dans cette démarche (**outils gratuits**) : <https://adresse.data.gouv.fr/bases-locales> Les Bases Adresses Locales ainsi créées sont intégrées dans la Base adresse nationale

✓ Le GIP Territoire Numérique Bourgogne Franche-Comté organise des webinaires d'information à destination des communes : <https://ideo.ternum-bfc.fr/groupes-projets/club-adresse>

✓ Prestations de services (éligibles à l'appel à projets du Département)

# CONTACTS



**Département de Saône-et-Loire  
Mission Très Haut Débit**

**Mail : [mthd@saoneetloire71.fr](mailto:mthd@saoneetloire71.fr)  
Site internet : [saoneetloire71.fr](http://saoneetloire71.fr)**



**POUR VOUS,  
le DÉPARTEMENT agit !**



[www.saoneetloire71.fr](http://www.saoneetloire71.fr)